République Française
Département ARDENNES
VENDRESSE

Compte rendu de séance

Séance du 18 Avril 2026

L' an 2026 et le 18 Avril à 10 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,SALLE DU CONSEIL sous la présidence de
CARPENTIER Guillaume Conseiller

Présents : Mmes : HOKKE Géraldine, LOUIS Sabrina, MOREAU Laetitia, TAYOT Julie, TOURET Sophie, MM : CARPENTIER Guillaume, CHATELARD Freddy, DELANNOY Jacques, DENIS Sébastien, GOBE Loïc, LAGRIVE Jérôme

CARPENTIER Guillaume (procuration), TOURET Sophie

Nombre de membres
- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 9

Date de la convocation : 14/04/2026
Date d'affichage : 14/04/2026

Acte rendu executoire
après dépôt en PREFECTURE DES ARDENNES
le : 16/06/2026

et publication ou notification
du : 21/05/2026

A été nommé(e) secrétaire : LAGRIVE Jérôme, HOKKE Géraldine

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

Engagement de madame Delphine Carpentier - 2026_04_23
Coefficient de performance du SSE - 2026_04_24

Engagement de madame Delphine Carpentier
réf : 2026_04_23
Monsieur le Maire propose l'engagement de madame Carpentier Delphine à partir du mercredi 22 avril 2026 pour un contrat à durée de 20 h 00 par semaine dans le poste de secrétaire de mairie dans le grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe.

Après en avoir délibéré, les conseillers acceptent l'engagement de madame Carpentier Delphine à partir du 22 avril 2026.

En conflit d'intéret, monsieur Guillaume Carpentier ne prend par part au vote. Celui-ci étant détenteur d'un

pouvoir, un conseiller ne peut s'exprimer.

A la majorité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 1)

Coefficient de performance du SSE
réf : 2026_04_24
Monsieur le Maire expose aux conseillers le coefficient de performance du SSE pour l'année 2026.

Après en délibéré, les membres du conseil acceptent le coefficient de performance du SSE, proposé pour 2026.

A la majorité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 1)

Questions diverses :

Complément de compte-rendu:

Madame MAGUIN Jessica demande l'annulation de ses loyers de janvier et mi-février 2026 pour des raisons de salubrité. A vérifier si un état des lieux a été fait et voir l'assurance de la locataire. Celle-ci n'a pas été relogée. La décision sera prise lors d'un prochain conseil.

Une demande de subvention du collège de Raucourt a été faite concernant un voyage en Normandie. Le conseil municipal la refuse étant donné que le budget primitif 2026 n'est pas voté.

Une demande de subvention concernant le chamin des Saints ardennais (pélerinage). La commune ne peut pas répondre favorablement le budget communal n'étant pas encore voté.

La société de cars Fluo08 emmenant les enfants au collège a averti la mairie sir le comportement de certains enfants ne respectant pas le règlement du bus. Le problème sera évoqué dans le procgain budget municipal.

Monsieur Fabien Alexandre demande pourquoi le chemin de l'écluse n'est pas tondu. A vérifier s'il s'agit d'un chemin communal ou départemental.

Le Maire et les adjoints ont rencontré monsieur Marchandeau du Service de Gestion Comptable de Rethel
La comptabilité communale est constituée de tros budgets distincts :
- Le budget de la commune
- Le budget du service de l'eau
- Le budget local commercial

Le budget 2026 n'a pas encore été finalisé. Concernant le budget du service de l'eau, il y a un gros déséquilibre, les habitants ont payé deux fois les factures. Le nécessaire va être fait pour les rembourser.

Le projet de la Cassine, de 450 000 euros va être annulé car il n'est pas possible de le finnancer sachant que l'emprunt de Terron se termine en 2033 et celui de la maison Caillet en 2027. Il n'est donc pas possible de contracter un nouvel emprunt.

Une étude est en cours par les bâtiments de France afin d'obtenir un financement à 50% pour le clocher de l'église de Vendresse. Malgré ce financement, la commune devra payer 50 000 euros de frais de géomètre
Une réunion publique sera organisée prochainement afin d'expliquer tout cela.

La prochaine réunion de conseil est fixée au 30 avril 2026 (horaire à déterminer) afin de voter le Compte Financier Unique des troix budgets de la commune ainsi que les trois budgets primitifs 2026.

Séance levée à: 11:20

En mairie, le 25/06/2026
Le Maire
Jacques DELANNOY